

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Jeudi, jour de l'Ascension, nos ateliers étant fermés, l'Écho saumurois ne paraîtra pas.

Chronique Politique.

On lit dans la France :

Le bruit a couru à Londres que la question mexicaine aurait été discutée récemment entre la France et l'Angleterre, en vue de certaines éventualités, et que ces deux puissances n'auraient pu se mettre d'accord sur la ligne de conduite à suivre.

Nous croyons pouvoir assurer que ce bruit n'a pas le moindre fondement.

Ce qui est vrai, c'est que dans des conversations entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre des affaires étrangères, il a été question de l'attitude nouvelle du gouvernement de Washington et de ses rapports avec la France et la Grande-Bretagne; mais il ne s'y est pas plus agi du Mexique que du Canada. La seule question qu'aient eu à examiner ensemble le ministre et le représentant de l'Angleterre, c'est celle qui est relative à l'entrée et à la sortie des bâtiments de guerre belligérants.

La déclaration faite par lord Russell aux commissaires de l'amirauté, témoigne assez que la France et l'Angleterre sont d'accord pour retirer les ordres donnés le 31 janvier 1862 à ce sujet.

On lit dans une dépêche de New-York :

M. Johnson a publié une proclamation dans

laquelle il déclare que l'entrée des ports fédéraux sera refusée aux navires de guerre des nations étrangères qui continueront à recevoir dans leurs ports les croiseurs insurgés.

Le président Johnson, dans sa réponse à la députation de la Pensylvanie, revient sur la gravité du crime de trahison et sur l'obligation de ne pas sacrifier la justice à la clémence.

Les journaux anglais remarquent, non sans raison, que les harangues du nouveau président, loin de tendre à apaiser l'émotion et les ressentiments populaires, semblent n'avoir d'autre but que de les accroître.

Une correspondance reçue par l'Agence Havas affirme que la proclamation du nouveau président Johnson a excité un blâme universel aux États-Unis. Non-seulement les démocrates, mais les amis politiques de M. Johnson eux-mêmes la condamnent d'une voix unanime. Personne ne croit que ceux qu'il accuse de complicité dans le crime du 14 avril soient coupables; il ne serait donc pas étonnant que la proclamation fût retirée.

Quant à la masse de la population des États rebelles, les dispositions prises à son égard sont assez douces. Il suffit de prêter le serment d'allégeance pour rentrer dans ses droits de citoyen, et la plupart des habitants du Sud se conforment à cet ordre. On parle même de la publication prochaine d'un décret accordant amnistie et pardon au peuple confédéré dont la situation est vraiment pitoyable, car à tous ses malheurs vient se joindre la crainte d'une famine générale.

Espérons que cette réaction vers la clémence ne s'arrêtera pas là.

La Chambre des communes d'Angleterre a, le 17 du courant, adopté, à sa seconde lecture et à une majorité de 190 voix contre 154, un projet de loi proposé par M. Monsell, tendant à modifier le serment imposé aux catholiques à leur entrée au Parlement.

Cette importante motion, qui supprime les formules introduites en 1829 par les auteurs du bill d'émancipation, dans le but de le faire accepter par les Chambres, a reçu l'appui du gouvernement.

Au nom du cabinet, sir G. Grey a déclaré que le serment spécial prescrit aux catholiques était humiliant et inutile, et qu'il désirait voir adopter un serment unique pour tous les membres de la Chambre, quelle que soit leur communion religieuse.

C'est là un fait important, qui témoigne des progrès que font en Angleterre les principes de tolérance et de liberté religieuses.

La mission mexicaine, envoyée à Rome pour s'entendre sur les bases d'un concordat, a été reçue officiellement, comme on sait, par le saint-siège.

Nous apprenons qu'une première conférence a eu lieu, il y a quelques jours, entre les membres de cette mission et le représentant de Pie IX, M. Franchi.

Les négociations entre Rome et Turin subissent un temps d'arrêt, que le gouvernement italien met à profit pour examiner plus

mûrement les propositions du saint-siège, qu'il s'est, dit-on, déclaré prêt à accepter en principe.

A cause des difficultés que les passions de parti peuvent soulever autour des deux gouvernements, il y a lieu de supposer que la dernière partie de la négociation, relative aux évêques, sera suivie avec la plus grande discrétion de part et d'autre.

Une correspondance de Turin donne des détails sur certains enrôlements mystérieux qui s'y feraient, dit-on, au nom de Garibaldi. Le *Movimento* se dit autorisé à affirmer que Garibaldi n'est pour rien dans cette affaire, et que si les recrutements mystérieux cherchent, dans un but à eux, à faire croire le contraire, ils abusent indignement du nom du général.

On écrit de Vienne que la détresse de l'industrie, sur plusieurs points du territoire de l'empire, et l'augmentation signalée sur le prix de plusieurs objets importants de consommation, ont vivement préoccupé les financiers et les économistes.

L'un d'eux, M. Revoltella, a publié un écrit fort remarquable qui a donné au gouvernement l'idée de faire une enquête générale sur l'état du commerce et de l'industrie. Les résultats de cette enquête viennent d'être livrés à la publicité.

Le mouvement électoral a commencé dans le Sleswig, où l'annonce de la prochaine convocation des États sur la base électorale de 1848 a causé la plus vive émotion.

Il y a trois partis en présence: celui du duc

FRUBBETON.

LE PARRAIN ET LE FILLEUL.

NOUVELLE MÉRITIME.

(Suite.)

VIII. — LE DÉPART.

L'enfant breton avait fait un petit paquet de ses vêtements qu'il portait d'un air leste au bout d'un bâton. Il marchait d'un pas délibéré au souvenir des propos encourageants de son parrain. Mais, quand il fut à la barrière de ce champ, défriché jadis grâce aux parts de prise du corsaire, avant de tourner dans le chemin vicinal qui rejoint la grande route, il ne put s'empêcher de regarder par derrière. Il aperçut le toit de chaume sous lequel reposaient sa mère, ses frères et ses sœurs; puis, pour mieux le voir, il monta sur le talus du fossé; son cœur se serra.

— Partirai-je donc sans embrasser seulement ma pauvre mère? se demandait-il. Elle ne saura ce que je suis devenu. Et puis ce soir, à la veillée, devant la porte, Morris, Yvonaik, Fantik et Ronan seront tristes, inquiets à cause de moi, pendant que la bonne femme pleurera.

Fil-de-Carret eublia que son prévoyant parrain avait écrit à sa cousine une lettre qui devait arriver le matin même. Il contemplait le toit, il laissait passer l'heure et faiblissait dans sa résolution. Cependant la mère Yvonne s'était éveillée au faible bruit qu'avait fait la porte.

— Qui peut être entré ou sorti? Le chien n'a pas aboyé. Hier, le cousin Barbejean n'a plus parlé d'emmener sur mer son filleul.

D'un bond, la fermière fut sur pieds. Le lit du petit Yvon est vide; elle se précipite vers la barrière, l'aperçoit avant même qu'il l'ait vue, le saisit par le bras avec violence, et, le faisant descendre :

— Méchant garçon! lui dit-elle. Pourquoi ce paquet de hardes? Où vas-tu sans la permission de ta mère?.. A genoux! demande-moi pardon!

L'enfant se met à genoux; mais la présence de sa mère vient de ranimer son courage.

— Grondez-moi bien fort, dit-il, puisque je manque de volonté. J'avais juré à mon parrain d'aller tout droit à Brest, où il m'attend; mais j'ai regardé par derrière, et je suis monté là pour mieux voir, pensant à vous, ma bonne mère, et je manquerais l'heure, je crois, si par bonheur vous ne ve-

niez ici m'embrasser et me bénir, vu que de tous vos enfants pas un ne vous aime mieux que moi.

A ce langage, la mère Yvonne étonnée se radoucit. Son fils se relevait souriant déjà et d'un ton résolu.

— Oui, grondez-moi, reprenait-il, mais laissez-moi être marin, que je gagne de l'argent pour vous au lieu de vous en coûter. A terre, je ne suis bon à rien; à bord, je vous servirai, mère; et moi aussi, je vous enverrai ma *délogue*, tous les mois, a dit mon parrain. Si votre fils le soldat vous manque ici, ne pouvant travailler à la terre, votre fils le mousse travaillera sur mer pour le profit de la famille. Oh! tenez, donnez-moi un bon baiser de tout cœur... Et après, matin et soir, j'espère, vous prierez bien pour moi!

La paysanne attendrie ouvrit les bras et le pressa longuement sur son cœur maternel.

— Mon bon petit Yvon, disait-elle, si ton père était encore de ce monde, il te bénirait avec moi, comme bien sûr il te bénit de là-haut. Mais reste, demeure avec nous; le bon Dieu, tu le sais, n'abandonne ni la veuve ni les orphelins.

— Oui, je le sais, et mon parrain aussi. « Père et mère honoreras, me disait-il hier, c'est la consi-

» gue de Dieu, et, en partant à bord, tu honoreras ta mère particulièrement, comme il faut! » Voilà ses paroles telles quelles. Oh! n'ayez pas de craintes, j'ai cent fois plus de courage maintenant que vous m'avez embrassé.

La mère Yvonne, profondément émue, écoutait toute tremblante.

— Tenez, mère, cette nuit je n'ai pas pu dormir, pensant toujours à m'embarquer; mais j'ai vu dans le ciel bleu Notre-Dame la sainte Vierge, qui m'a souri en me disant d'une voix douce, plus douce que miel: « Le vaisseau t'attend, va; mon enfant, va naviguer sur la grande mer! »

— Tu as dormi, mon pauvre Yvon, puisque tu as fait un rêve...

— Un bien beau rêve, alors, ma mère, un rêve de bénédictions.

— La grande mer est méchante et le vent terrible, les vaisseaux sont renversés par leur rage, et les plus gros périssent brisés comme des brins de paille sèche.

— Les vaisseaux vont de l'avant sur la mer, le vent les pousse. A terre aussi, nous avons du bon et du mauvais temps.

— Je frémis rien qu'à la pensée des aventures de

d'Augustenbourg, celui de la Prusse, et celui des Danois.

Ces trois partis s'apprentent à combattre sur le terrain légal, et toutes nos correspondances font prévoir que le parti danois l'emportera, si la liberté du vote est loyalement respectée.

On écrit de New-York, le 4 mai, à l'agence Havas :

Le président Johnson vient de publier la proclamation suivante :

« Attendu que le bureau du département militaire a en mains les preuves que le meurtre de M. Lincoln et la tentative d'assassinat commise sur la personne de M. Seward ont été complotés, préparés et arrangés par Jefferson Davis, Jacob Thompson, Clément C. Cley, Beverley Tucker, George-N. Saunders, M.-C. Cleary et autres traîtres, en rébellion ouverte contre le gouvernement des Etats-Unis, les récompenses ci-dessous indiquées sont offertes pour l'arrestation desdites personnes dans les limites des Etats-Unis : 100,000 dollars pour Davis; 100,000 pour Cleary; 25,000 pour chacun des autres rebelles sus-nommés. »

Le prévôt maréchal général des Etats-Unis a l'ordre de publier leur signalement et le chiffre des récompenses promises.

Cleary, dont le grand jury de Toronto a décidé la mise en accusation, comme coupable de violation des lois de neutralité, s'est rendu. Il a fourni une caution de 8,000 dollars et sera jugé aux assises d'octobre.

Les journaux du Canada annoncent que Surratt est arrivé dans ce pays.

Le correspondant du *Herald* affirme qu'un nombre considérable de personnes impliquées dans la conspiration de Booth ont eu de fréquentes réunions à Washington, depuis août 1864.

MM. Tucker, Saunders, Clay, Thompson, se sont réfugiés au Canada. MM. Davis, Breckenridge, Benjamin et plusieurs autres chefs confédérés, sont vivement poursuivis par la cavalerie de Stoneman dans la Caroline du Sud; mais ils ont un jour d'avance sur leurs poursuivants.

MM. Aiken, gouverneur de la Caroline du Sud, et G. B. Lamar, président de la Compagnie d'exportation et d'importation du commerce de Savannah, ont été conduits sous bonne escorte à Washington, mis en prison et vont être, dit-on, jugés comme traîtres.

Le bruit court qu'un arrangement vient d'être conclu pour la reddition de toutes les troupes confédérées qui tiennent encore dans la Floride.

Mosby a quitté la Virginie et s'efforce de gagner le Texas. On dit que Canby ne veut accepter la reddition de Dick Taylor qu'aux conditions imposées à Lee.

MM. Tucker, Sanders et Cleary repoussent

hautement toute complicité avec Booth et affirment avoir ignoré complètement l'existence d'une conspiration. Ils accusent le président Johnson d'avoir comploté la perte du président Davis et ils ajoutent qu'ils sont tout disposés à se rendre à Rouse's-Point, ou en quelque autre lieu pour être jugés, si le gouvernement fédéral s'engage à payer les frais de leur défense et à les protéger personnellement.

Le président Johnson a prononcé devant la députation de la Pensylvanie un discours dans lequel il a répété que les chefs des rebelles seraient châtiés avec la plus grande sévérité qu'autorise la loi.

M. Seward et son fils sont en pleine convalescence.

Sherman a établi son quartier-général à Alexandrie.

Le bruit court que Rosser a été pris.

Jefferson Thompson s'est rendu.

Le *Herald* conseille au gouvernement d'exiger l'extradition de Davis dans tout pays où il pourra se réfugier, sans tenir compte des traités d'extradition existant, et d'appuyer sa demande de forces assez considérables pour s'emparer de sa personne « comme d'un ennemi de toute la race humaine. »

La *Gazette de Montréal* prétend que Surratt a déjà quitté le Canada.

On dit que le gouvernement songe à rendre la liberté au commerce dans toute l'étendue des Etats du Sud.

Le *Herald* représente la Virginie comme entièrement ruinée. Il paraît que la population meurt littéralement de faim.

Le général Halleck a publié un ordre du jour enjoignant aux personnes de tout rang et de toute position civile ou militaire, au service du gouvernement confédéré, de prêter le serment d'allégeance, leur promettant le bénéfice de l'amnistie annoncée par feu le président Lincoln. Quant à ceux qui seraient exclus de cette mesure, ajoute le même ordre du jour, il leur sera délivré un certificat constatant qu'ils ont prêté serment volontairement, ce qui sera un titre à la clémence du gouvernement fédéral.

Les restes mortels de Lincoln ont été enterrés, jeudi dernier, à Springfield.

M. Simeon Draper a télégraphié que 5,000 balles de coton seulement ont été trouvées à Charleston.

La chambre de commerce de New-York a adopté des résolutions recommandant la clémence et la magnanimité envers le Sud.

Un télégramme de New-York, publié par le *Sun*, de Londres, le 16 au soir, mande :

« Un avis publié dans les journaux de Washington, prie les officiers et les soldats qui désireraient émigrer au Mexique d'envoyer leurs noms et leurs adresses au colonel A. G. M. Washington. D'autres bureaux, ayant le même

objet en vue, doivent être ouverts dans les grandes villes de l'Union. »

L'*Evening Star* du 17, attribue la faiblesse des fonds mexicains à l'ouverture de ces bureaux. On parle aussi, dit ce journal, de l'organisation d'une expédition qui partirait de Philadelphie et de Pittsburg; mais ces nouvelles paraissent empreintes d'exagération au *Star*.

La même agence a reçu par le *North American* la dépêche suivante, datée de New-York, le 6 mai, 2 heures de l'après-midi :

« On parle d'un rapport envoyé des îles Bermudes (colonie anglaise), d'après lequel un certain docteur Blackburn aurait acheté des habits, infectés par la fièvre jaune, pour les porter à New-York. »

Il n'y a pas de projet infernal que les fanatiques du Sud ne puissent former, voilà ce qu'il en faudra conclure si la certitude est acquise de l'horrible machination dont l'honorable docteur Blackburn, devenu pourvoyeur de la mort, aurait voulu se faire l'exécuteur.

On écrit de New-York :

Les journaux de Bermude racontent longuement les détails de l'enquête judiciaire qui s'instruit en ce moment à Saint-Georges au sujet de l'attentat commis par le docteur Blackburn, accusé d'avoir voulu introduire la fièvre jaune à New-York, Philadelphie et dans plusieurs autres villes du Nord.

Blackburn a fait un voyage aux Bermudes, sous le prétexte ostensible d'une mission scientifique relative à la fièvre jaune.

Il semble prouvé que pendant son séjour dans ce pays, il avait recueilli une certaine quantité de vêtements ayant appartenu à des fiévreux; qu'il en avait acheté des neufs, et au moyen des premiers les avait infectés du terrible poison, puis les avait entassés dans des caisses confiées par lui à diverses personnes, avec ordre de les expédier à New-York au commencement du printemps.

Il a été établi par l'instruction que les caisses étaient au nombre de dix; trois seulement ont été saisies et enterrées par le conseil de santé.

Blackburn est bien connu dans ces provinces comme un ultra-rebelle.

Nous empruntons au *Phare de la Loire* la correspondance suivante qui lui est adressée de Paris, le 18 mai :

On s'occupe toujours beaucoup des nouvelles arrivées hier de New-York; celles que contiennent les journaux anglais et les journaux belges sont encore plus graves que celles que les journaux français ont publiées et elles produisent une certaine émotion, surtout à la Bourse où la baisse continue.

On ne peut se dissimuler plus longtemps que la politique de M. Johnson tend chaque jour à

s'écarter davantage de la ligne de réserve suivie par son prédécesseur; nous ne savons pas sans doute ce que M. Lincoln aurait fait après la paix, mais tant qu'il a été président, il n'a eu en Amérique aucune démonstration contre le Mexique et l'on en signale aujourd'hui plusieurs sur divers points.

S'il ne s'agissait que de discours, il n'y aurait pas grand mal encore; mais il y a des actes parmi lesquels il faut citer particulièrement l'ouverture des bureaux d'enrôlement. Il n'y a pas possibilité de se méprendre sur la portée d'un fait semblable et ce serait folie de fermer les yeux devant le danger qui se montre à l'horizon.

Si nous n'étions plus au Mexique, nous n'aurions aucune raison de nous préoccuper de ces symptômes menaçants; mais malheureusement nous y sommes encore et il ne semble même pas que nous devions en revenir bientôt. Or, il est clair que tant que nous serons, nous soutiendrons *per fas et nefas* l'empereur Maximilien, épouserons toutes ses querelles et combattons tous ses ennemis.

Cette perspective n'a rien de séduisant et il serait bien à désirer que la France fût dégagée de tout engagement, de tout lien envers le Mexique, avant le jour, peut-être assez prochain, où la politique américaine se dessinerait nettement.

On dira que cette attitude n'est pas digne d'un grand pays comme le nôtre, qu'elle n'est pas noble ni courageuse: il s'agit de s'entendre. Si la dignité, la noblesse et le courage consistent à affronter tous les périls et, au besoin, à les faire naître, je ne vois pas pourquoi on ne nous mettrait pas en tête de déclarer demain la guerre à l'Autriche, à l'Angleterre, à l'Europe entière. Les prétextes ne manquent jamais quand on en a besoin, surtout dans ces temps-ci, et nous passerions notre vie à batailler de droite et de gauche, à seule fin de prouver que nous sommes pleins de courage, de noblesse et de dignité.

Cette politique-là peut bien trouver des défenseurs dans une certaine catégorie du public qui se passionne pour la « gloire » rimant avec « victoire »; mais ce ne sera jamais, j'aime à le croire, la politique d'un gouvernement qui conquiert.

Les plus habiles objectent que ce ne serait pas généreux à nous d'abandonner l'empereur Maximilien; il me semble pourtant que nous avons assez fait déjà pour lui, et qu'il n'aurait pas le droit de nous en vouloir si nous retirions chez nous après lui avoir procuré la couronne impériale, objet de son ambition. Il savait bien ce qu'il faisait quand il allait à Mexico, et nous ne lui avons pas promis, je suppose, de monter la garde à la porte de son palais jusqu'à ce qu'il soit solidement installé sur son trône. Autant aurait valu dire que nous resterons au Mexique jusqu'à ce qu'il en revienne lui-même.

ton excellent parrain. Que de fois n'a-t-il pas manqué périr!

L'enfant, à ces mots, se redressa gravement et dit avec fermeté.

— Sur mer comme ailleurs, on ne meurt que quand il plaît à Dieu. Ah! mon doux Jésus, mon parrain, qui a couru tant de dangers, est vivant; mais mon père, qui demeurait tranquillement à terre chez lui, mon père est mort. Vous priez notre patron saint Yves, et la bonne Dame, et tous les saints, de me protéger, ma mère; et je vous reviendrai, n'ayez plus peur!

Six heures sonnèrent à l'horloge du bourg.

— Déjà! s'écria Fil-de-Carret, l'heure presse, je suis en retard. Adieu! adieu! adieu!...

Et sans se retourner, cette fois, il se prit à courir de toutes ses forces, laissant sa pauvre mère agenouillée, pleurant et remerciant le ciel de lui avoir donné un tel fils.

IX. — LES PETITS COCHONS DE LAIT.

Quelques rameurs du canot de la *Poste-aux-Choux* (c'est-à-dire des provisions matinales), les cuisiniers et les matres d'hôtel du vaisseau *la Couronne*, en se rendant au marché, passèrent devant

l'auberge de la mère Cartahu. Ils apprirent au maître d'équipage que l'on était en appareillage à bord, qu'aucune autre embarcation ne serait plus expédiée à terre, et que l'on avait l'ordre de pousser du quai à huit heures très-précises.

A sept heures, Barbejean, ne voyant pas venir son filleul, brisa de colère sa vieille pipe, l'écrasa sous le talon et commença de maugréer.

A sept heures et demie, il haussa les épaules en se traitant lui-même de niais, de conscrit, de Bédouin, de sauvage, et, qui pis est, de *Parisien*!

— J'avais bien besoin de leur faire mes adieux! Je pouvais! sans me gêner, envoyer mes derniers argents à la cousine Yvonne, par n'importe qui. Le plus pressé, Barbejean, c'était d'emmener toi-même le Fil-de-Carret, quand tu le tenais dans le pâturage, de filer ici et de le faire coucher auprès de tes cochons de lait. Décidément, je ne suis qu'un propre-à-rien, une façon de soldat bon à porter le bonnet à poils!

Maître Barbejean était exaspéré, comme on voit.

A huit heures moins un quart, au moment où il allait enfin se rendre sur le quai, l'enfant breton, hors d'haleine, parut et fut reçu par une taloche. Le maître le conduisit à sa chambre et le fourra dans

un sac, de compagnie avec ses deux cochons de lait. Le tout fut chargé sur les épaules d'un matelot discret et dévoué qui avait reçu toutes les instructions convenables. Depuis la veille, Fil-de-Carret savait son rôle.

Le sac aux cochons de lait, dont le futur mousse ne cessait de tirer les oreilles, fut placé à l'avant du canot, sous les yeux de l'aspirant de corvée, suffisamment édifié sur son contenu par les cris perçants des quadropèdes qui, pendant le trajet, n'eurent rien à souffrir de la part de leur jeune compagnon de voyage. Mais, dès qu'aux approches du bord les avirons furent rentrés, le plus assourdissant vacarme retentit de nouveau dans le sac dont se chargea le même rameur qui l'avait pris à l'*Ancre Couronnée*.

— Une douzaine de cochons de lait achetés pour votre table par maître Barbejean, dit le matelot au capitaine d'armes, rigide adjudant chargé de la police, qui, loin de visiter le contenu du sac, se prit à rire en disant :

— Ils ne sont que douze, mais ils crient comme cinquante.

Le sac fut emporté au pas de course à la fosse-aux-lions, domicile réglementaire du maître qui, s'y

étant rendu le premier, accueillit le canotier par une bourrade convenue :

— Emporte donc ça dans la cage aux bestiaux, espèces de sans raison! Prends-tu ma fosse-aux-lions pour une étable à porceaux!

Tout en grondant ainsi, le maître aidait son compère à cacher Fil-de-Carret dans un baril vide, derrière un rideau de toile à voile, décoré, selon un usage assez fréquent, de l'image grossière de deux lions peints à l'ocre rouge.

Terrien ou marin, le français né malin a un goût désordonné pour l'hébété calembourg, qu'il aime d'autant plus qu'il le comprend moins; — et voilà tout justement pourquoi le logement triangulaire occupé par le maître d'équipage, à l'extrême-avant de tribord, dans l'entrepont, porte le nom formidable de *fosse-aux-lions*, par corruption de *fosse-aux-liens* (ou aux cordages). Mais le mot *lien* est tellement tombé en désuétude, qu'aucun matelot ne le comprendrait aujourd'hui.

Comme les hommes, comme les nations et les empires, comme les livres (1), comme toutes les choses du monde, comme la feuille de rose et la feuille

(1) *Habent sua fata libelli.*

Vous savez que l'empereur Maximilien a créé un ordre de chevalerie pour les dames; j'apprends qu'il vient d'être envoyé à l'impératrice Eugénie, accompagné d'une lettre gracieuse de l'impératrice Charlotte.

Les journaux de Paris ont reçu communication de la dépêche télégraphique suivante :

Oran, le 20 mai, 7 h. du matin.

L'Empereur a fait hier son excursion au barrage de Saint-Denis-du-Sig, et est rentré à Oran à six heures du soir. Sa Majesté a été frappée de l'importance de ce grand travail et des heureux résultats qu'il assure aux cultures industrielles de cette riche contrée.

La chaleur était assez forte pendant la journée; mais la santé de Sa Majesté continue à être excellente.

Ce matin, l'Empereur part pour Mostaganem, accompagné de S. Exc. le maréchal gouverneur et du général Deligny, commandant la province d'Oran.

Comme à l'arrivée, la population d'Oran tout entière se porte sur le passage de Sa Majesté, et veut, par ses acclamations témoigner de sa reconnaissance envers l'Empereur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le Corps-Législatif a consacré sa séance du 19 à la discussion du projet de loi relatif aux associations syndicales, c'est-à-dire aux associations constituées par des propriétaires intéressés à l'exécution et à l'entretien de certains travaux ayant pour objet des améliorations agricoles.

Parmi les 14 premiers articles adoptés, il y a eu seulement discussion sur les articles 1, 9, 11 et 14 relatifs : 1° aux travaux indiqués; 2° à la formation des associations syndicales autorisées; 3° au droit par le préfet de nommer le président des associations en dehors même des membres des sociétés; 4° et au pouvoir accordé à l'association de prononcer l'expropriation des terrains appartenant aux propriétaires dissidents.

Le Corps-Législatif a continué, samedi, la discussion du projet de loi relatif aux associations syndicales. L'ensemble de la loi a été adopté à l'unanimité de 246 votants.

— Le *Moniteur* ne reproduit pas le discours prononcé à Ajaccio par S. A. I. le prince Napoléon, et l'on remarque même que, dans le compte-rendu de la cérémonie qui a eu lieu pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Napoléon I^{er} et de ses frères, le journal officiel ne fait aucune mention de ce discours.

— Les journaux de Madrid persistent à dire que l'Empereur Napoléon visitera probablement Madrid à son retour de l'Algérie.

La *Correspondencia* va plus loin; elle affirme, et elle ajoute : « Il est certain que l'Empereur a désigné comme ports d'escale pour son escadre ceux de Carthagène et d'Almeria, et comme il est très-naturel que Sa Majesté l'invite à venir se reposer quelques jours à Madrid, tout porte à croire que l'entrevue annoncée entre l'Empereur et la reine aura lieu dans les derniers jours de ce mois. »

— On nous écrit de Stockholm que le roi de Suède et de Norvège doit venir cet été à Paris faire une visite à l'Empereur.

— Par décret en date du 10 mai, les électeurs de la 2^e circonscription du département du Puy-de-Dôme sont convoqués pour les 25 et 26 juin à l'effet d'élire un député. On sait qu'il s'agit de pourvoir au remplacement de M. le duc de Morny.

L'élection paraît devoir être très-disputée. Trois candidats se présentent, dit-on. Ce sont M. Meynadier, qui aurait l'appui de l'administration, M. Moulins, ancien député, et M. Girard-Pouzol.

Chronique Locale.

Samedi soir, sur les 4 h. 1/2, un incendie qui a pris aussitôt des proportions effrayantes, s'est déclaré à Allonnes, dans une maison appartenant à M. Cassius. Les flammes, alimentées par des copeaux de bois et autres matières très-combustibles, se sont communiquées simultanément des deux côtés aux maisons occupées par MM. Berthier et Chartrain.

Grâce au concours de la population et au zèle des pompiers de la commune d'Allonnes, cet incendie a été arrêté à ces trois maisons. Après une heure de travail on était complètement maître du feu; il n'y avait plus de craintes pour les bâtiments voisins. Chacun a parfaitement fait son devoir, et les travailleurs rivalisaient de courage et de dévouement.

La cause de cet incendie est encore inconnue; mais tout porte à croire qu'elle est accidentelle.

Les pertes s'élèvent à 8 ou 10,000 francs.

Parmi les dernières nominations dans le corps diplomatique, nous avons remarqué celle de notre jeune compatriote, M. Edouard de la Selle qui a été nommé secrétaire d'ambassade à Santa-Fé de Bogota (Colombie).

C'est mardi qu'a eu lieu à Nantes l'inauguration du service de locomotion à la vapeur sur la route ordinaire entre cette ville et Nort.

Pour la première épreuve, les invités, partis de Nantes à neuf heures, sont arrivés à onze heures seize minutes à Nort : c'est juste le temps que met le courrier des dépêches pour franchir la même distance, c'est-à-dire les trente kilomètres qui séparent les deux

villes; mais, dans cette épreuve, il faut non-seulement tenir compte de l'inexpérience, mais encore des rampes, qui sont extrêmement nombreuses.

M. Ferdinand Favre, sénateur-maire, M. Favre-Couvel, ancien secrétaire général de la préfecture de Nantes, MM. les ingénieurs Lorieux et un assez grand nombre d'invités avaient pris place dans un vaste omnibus confortablement installé, dont les banquettes supérieures étaient recouvertes d'une tenture en cuir verni. Cette voiture était attelée à la machine par sa flèche, qui s'arc-boute contre un vigoureux ressort placé sous le siège des chauffeurs; ce ressort a pour but de diminuer l'effet des chocs et des secousses des appareils. Cette machine, un peu lourde, pourra être considérablement réduite de volume, et, sans perdre de sa solidité, elle acquerra de la rapidité. Son poids est 7,000 kilogrammes; elle donne environ 200 coups de piston à la minute.

« Sur tout le parcours, dit le rédacteur de l'*Union bretonne* chargé de rendre compte de l'inauguration, nous avons trouvé des flots de population qui se pressaient, avides de voir une machine à vapeur sur la route, traînant à sa suite une voiture lourdement chargée. Les maires ou anciens administrateurs de ces populations étaient venus à leur tête, saluer le progrès et lui souhaiter bonne fortune. Nous avons remarqué, dans la foule, les prêtres des paroisses que nous traversions.

« La marche sous vapeur, en pleine route impériale, ressemblait à une ovation industrielle; des bouquets et des couronnes jetés dans la voiture ajoutaient encore à la solennité de cette fête.

« Mais c'est surtout en arrivant à Nort que la foule devint plus compacte et plus nombreuse; les rues étaient littéralement encombrées; aux fenêtres, aux portes, il y avait partout des curieux.

« Comme sur toute la route, nous avons remarqué que cette foule était dominée par une grande pensée, celle du progrès.

« Le service que M. Lotz, l'inventeur du nouveau système, vient d'inaugurer, est moins une industrie qu'il désire créer, qu'un problème de locomotion dont il tient à démontrer la complète solution. Ce service aura l'avantage d'ouvrir à l'habile ingénieur un vaste champ d'étude, et de lui donner des inspirations pour perfectionner son idée; et un jour cette application pourra donner à l'industrie tout ce qu'elle promet. Les grandes Compagnies de chemins de fer gagneraient à l'emploi de ces machines, car aux mains du gouvernement, elles seraient un *moyen terme* qui donnerait satisfaction aux ambitions des petites localités, et ne grèveraient pas ces compagnies de chemins improductifs, ou du moins dont les revenus ne sont pas en raison des dépenses, et dont le nombre tend à s'accroître indéfiniment. »

Le système de M. Lotz, ne pourrait-il en

effet, résoudre la question des nouveaux chemins de fer vicinaux qui se débat de toutes parts, et dont, à l'heure qu'il est, nos grands corps de l'Etat sont à la veille de s'occuper ?

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 22 avril au 19 mai.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Morisseau.	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Poisson.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Lanier.	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Corbineau.	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Séchet.	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Prouteau.	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Chalot.	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Pallo.	»	»	»	»	»	»	»	»
—									
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Séve.	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»
12	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»
—									
PORCS.									
1 ^{er} 2 ^e									

Nous lisons dans l'*Echo agricole* :

Un célèbre chimiste indique un moyen facile de reconnaître une fraude qui se commet quelquefois dans le commerce des farines. Cette fraude consiste à mélanger la farine de blé avec celle de fèves ou de haricots.

Le chimiste en question part de ce principe que la farine de froment contient en moyenne la huitième partie de son poids en gluten. (Le gluten est le principe le plus nutritif de la farine; il contient, comme substance végétale, de l'hydrogène, de l'oxygène, du carbonate et de l'azote.) Pour le constater dans une farine, on isole, en malaxant sous un très-petit filet d'eau, un morceau de pâte assez ferme, fait avec de la farine de blé, jusqu'à ce que l'eau, qui dissout la gomme, le sucre et l'albumine qui sont mêlés au gluten devienne claire et transparente; il reste alors entre les mains une matière molle, grisâtre, d'une odeur fade, très-élastique. Cette matière est le gluten.

Si la farine a été falsifiée avec une proportion quelconque de farines de haricots ou de fèves, il est absolument impossible, quel-

de laurier, les mots ont leurs destinées, leurs jours de grandeur, leurs jours de décadence. Les uns, partis de bas, s'anoblissent : *connétable*, *maréchal*, deviennent des dignités; *pasteur* est un terme respectueux et poétique; *servir* un verbe honorable, surtout quand il s'applique aux services rendus à la patrie, et pourtant *servus*, *serf*, *esclave*, fut dans l'origine un terme abject; *servile* et *asservissement*, mots de la même famille, ne peuvent acquérir aucune acception favorable. D'autres mots deviennent communs, après avoir été entourés de la plus légitime considération : *Domestique*, par exemple, signifia familial de la maison, ami intime, et fut même appliqué en Orient aux généralissimes de terre et de mer. Certains mots, en très-grand nombre, réunissent en eux les extrêmes, sont tout à la fois vénérables et vulgaires, sacrés et profanes : Notre *Père*, qui est au ciel, c'est Dieu; le saint *père*, les *pères* de l'Eglise, les *pères* de la foi, sont autant de termes de l'ordre le plus élevé; le *père* de famille est le chef naturel auquel on doit respect, obéissance, amour filial, et pourtant on dit familièrement, dérisoirement même, le *père* un tel, l'on se sert de ce mot mille fois sacré pour étaler la banale appellation de *monsieur* qui, de nos jours pourtant, est bien

loin de signifier *monseigneur*. D'autres mots, enfin, ont acquis à la longue le sens diamétralement opposé à leur sens primitif : rien signifiait *chose*, *aucun* voulait dire *quelqu'un*; *personne*, se mentant à lui-même, est l'équivalent d'*absence de toute personne*; une foule d'autres sont dans ce cas. Bref, tandis que le mot *corde*, après bien des vicissitudes, a reconquis une place modeste dans le vocabulaire des marins, le mot *lien* lui est devenu étranger au point que, faute de le reconnaître, on en a tiré le calembourg par à peu près, qui fait de *fosse-aux-liens* un terme désormais technique.

L'angle antérieur du réduit n'en est pas moins rempli de *liens*, de cordes, de rouleaux de filin, pour parler la langue contemporaine. Le maître de manœuvre remise chez lui une foule d'objets d'une utilité journalière, dont il est comptable, tels que des caisses de peinture, des barils de suif ou de goudron, des poulies et des instruments de genres divers, qui, malgré la parfaite symétrie de leur arrangement, dépareraient singulièrement son étroite demeure. Le rideau de toile à voiles cache le *capharnaüm*, en donnant à la cabine une forme quadrilatère, et presque toujours il se trouve dans les ports ou à bord même un artiste populaire dont le pinceau

naïf orne de lions verts, gris, jaunes ou rouges la fausse cloison tendue du côté de l'avant.

Le commandement : « Chacun à son poste pour l'appareillage ! » retentit à bord. Fil-de-Carret, blotti dans sa cachette, entendit un vacarme épouvantable. Les huit cents hommes du vaisseau couraient, les uns montant, les autres descendant, selon la nature de leurs fonctions. Les échelles et les ponts craquaient. Toutes sortes d'objets lourds, remués, hissés, jetés, poussés, traînés de çà, de là, rendaient des bruits fort nouveaux pour le petit paysan qui, malgré tout son courage, n'était pas trop rassuré. Il ne voyait et ne comprenait rien. Des grincements produits par le cabestan et les grosses poulies se mêlaient aux sons aigus du sifflet, aux commandements faits au porte-voix, à l'allegretto du fifre jouant le pas redoublé, aux mugissements des bestiaux et aux cris des volatiles de la grande cage à poules.

Des grondements sourds partaient des entrailles profondes du vaisseau qui semblait gémir.

Bientôt, un bruit plus rapproché, dominant pour Fil-de-Carret tous les autres, se fit entendre au dehors. On eut dit une scie colossale glissant sur un arbre de fer et en détachant de temps en temps les

plus grosses branches. C'était le câble-chaîne de tribord rentrant anneau par anneau dans le navire, par le trou ferré qu'on nomme *écubier*, et tombant périodiquement en paquets sur le pont de la batterie basse, à peu près au-dessus de la tête de l'enfant breton.

— Jésus, mon Dieu ! murmura-t-il, on se croirait en enfer.

Enfin, la rumeur extérieure diminua beaucoup en changeant de nature. La *Couronne* était sous voiles. Fil-de-Carret se sentit balotté dans son baril; à la hauteur de ses oreilles, il entendit quelque chose d'analogue aux bouillonnements d'une cascade; la mer brisée par l'éperon bruissait aux flancs du vaisseau. La houle était forte; le vaisseau tanguait, et nulle part le mouvement de tangage n'était plus sensible qu'à l'extrême-avant. Aussi, quoique enfermé dans une sorte de boîte, le gars se croyait tour-à-tour enlevé en l'air ou précipité au fond; mais, cette fois, il se rendit parfaitement compte de l'effet et n'eut plus la moindre frayeur.

Cependant, le vaisseau poussé par une fraîche brise avait franchi le goulet, et conformément aux ordonnances, le commissaire du bord ne pouvait farder à faire l'appel général.

(La suite au prochain numéro.)

que soin qu'on apporte au lavage, de pouvoir réunir une portion quelconque de gluten; de plus, la pâte faite avec une farine ainsi altérée est sans tenacité, et elle laisse exhaler une odeur particulière, désagréable, rappelant celle d'une huile siccatif, parce que ce sont les haricots vieux et avariés qui s'emploient d'habitude à cette fraude.

C'est dans un but d'intérêt général que nous croyons devoir reproduire cet avis, qui nous est communiqué par un des agronomes les plus distingués de la Loire.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le marquis Emmanuel d'Azeglio, ambassadeur d'Italie à Londres est en ce moment à Turin. Le journal *le Api* croit qu'il a été mandé pour être consulté sur les négociations avec Rome.

Des correspondances de Turin annoncent que Victor-Emmanuel doit revenir cette semaine dans cette ville, et que M. Vegezzi partirait pour Rome aussitôt après l'arrivée du roi.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Marché de Saumur du 20 Mai.

Froment (l'hectol.)	15 40	Huile de lin.	48 —
2 ^e qualité, —	14 80	Paille hors barrière	52 06
Seigle.	8 50	Foin.	96 64
Orge.	8 —	Luze (les 750 k)	97 50
Avoine anc. (entrée)	9 25	Graine de trèfle.	120 —
Fèves.	14 —	— de luzerne.	100 —
Pois blancs.	26 —	— de colza.	28 50
— rouges.	26 —	— de lin.	26 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	52 —	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis.	45 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

Coteaux de Saumur 1864.	1 ^{re} qualité	150 à 180
Id.	2 ^e id.	100 à 120

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Ordin., envir. de Saumur	1 ^{re} id.	60 à 80
Id.	1864, 2 ^e id.	55 à 60
Saint-Léger et environs	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	1864, 2 ^e id.	40 à 45
Le Puy-N.-D. et environs	1 ^{re} id.	42 à 45
Id.	1864, 2 ^e id.	38 à 40
La Vienne, 1864.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1864.		90 à 120
Champigny, 1864.	1 ^{re} qualité	220 à 250
Id.	2 ^e id.	150 à 180
Varrains, 1864.		80 à 100
Bourgueil, 1864.	1 ^{re} qualité	120 à 150
Id.	2 ^e id.	100 à 120
Restigny 1864.		75 à 85
Chinon, 1864.	1 ^{re} id.	70 à 80
Id.	2 ^e id.	60 à 70

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GUERTIN, avoué à Chinon.

A VENDRE
PAR LICITATION,

Le dimanche 28 mai 1865, à midi,

En la salle de la Mairie de la commune de St-Germain-sur-Vienne,

Par le ministère de M^e DUMOUSTIER, notaire à Lerné,

BELLE MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN ET ENCLOS,

Sise commune de Saint-Germain, canton de Chinon.

Cette propriété, traversée par la route de Chinon à Saumur, est très-agréablement située sur les bords de la Vienne.

Mise à prix. . . . 5,000 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1^o A M^e DUMOUSTIER, notaire à Lerné, dépositaire du cahier des charges;

2^o Et à M^e GUERTIN, avoué poursuivant la vente. (228)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

En totalité ou par corps de ferme,

LA PROPRIÉTÉ

DE FOSSE-SÈCHE,

Sise commune du Vaudelnay-Rillé, et par extension, commune de Bros-say.

Cette propriété comprend :

Une très-belle maison de maître de nouvelle construction, jardins, cours, servitudes, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation pour le fermier, terres labourables, vignes et bois, d'une contenance totale de 55 hectares 46 ares 60 centiares.

Cette propriété est située sur le bord de la route départementale de Montreuil-Bellay à Doué, et à une égale distance de ces deux villes; une allée d'environ 600 mètres de longueur, conduit de la maison de maître à la grande route.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CESBRON, expert géomètre à Doué-la-Fontaine; soit à M^e GALBRUN, notaire. (234)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Bron,

Commune du Coudray-Macouard, et par extension en la commune de Montreuil-Bellay,

Comprenant :

Maison de maître, clos de vigne, terres labourables et prairies, d'une contenance totale de 58 hectares 15 ares 27 centiares.

S'adresser à M^e GALBRUN. (235)

Etude de M^e DUREAU, notaire à Chemillé.

A LOUER

Présentement,

OU A VENDRE

L'HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE

et ses Dépendances,

Jardin, cours, remises, écuries pour chevaux et vastes granges pouvant loger 400 bœufs.

Cet hôtel, actuellement occupé par M^{me} veuve JACQUET, est situé à Saint-Pierre-de-Chemillé, près de la gare du chemin de fer. (236)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

UNE MAISON AVEC JARDIN, située à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, précédemment occupée par M^{me} MARGAIN.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M^e LAUMONIER. (45)

Etudes de M^e TOUCHALEAUME et LE BLAYE, notaires à Saumur.

A VENDRE

UN JARDIN,

Contenant vingt-huit ares trente centiares, planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME et LE BLAYE, notaires.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue de la Chouetterie,

Avec JARDIN, donnant sur le Champ-de-Foire. Cette maison servait autrefois de magasin à M. Péralo, qui apporterait les modifications qui seraient demandées.

S'adresser à M. PÉRALO, rue Neuve-Beaurepaire. (233)

A LOUER

Pour le 24 juin 1865,

Une MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n^o 6, composée de : au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine; petite cour avec latrines; au 1^{er} étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2^e étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n^o 8.

A VENDRE

OU A LOUER

CAFÉ NATIONAL

Situé à Montreuil-Bellay.

S'adresser à M. HEGRON. (215)

A LOUER

Présentement,

MAISON DE DÉBIT,

Place de l'Arche-Dorée, occupée précédemment par M. Guinrandy père.

S'adresser à M. MORANCÉ ou à M. GUINRANDY, rue du Portail-Louis. (199)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE JOLIE MAISON

Avec salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, grenier et cave, rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD. (185)

A CÉDER

Pour cause de départ,

UN CAFÉ BIEN ACHALANDÉ,

Dans un très-bon quartier de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Plusieurs CHIENS COURANTS ont été trouvés dans la commune de Meigné, près Doué.

S'adresser au garde champêtre de la commune. (257)

DISSERTATION

SUR

LE PONT CONSTRUIT PAR CÉSAR

POUR PASSER LE RHIN

(Commentaires de César, Guerre des Gaules, Livre IV, Chapitre XVII),

ACCOMPAGNÉE

DE TROIS PLANCHES DEMI-RAISIN,

Par M. PREVOST,

Officier supérieur du Génie.

Prix : 1 franc.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

On trouve aussi dans les mêmes librairies :

LES FORTS VITRIFIÉS ET LES ARVI,

Du même Auteur.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8^e, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 MAI.			BOURSE DU 22 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 15	»	» 30	67 37	» 22	» »
4 1/2 pour cent 1852.	95 40	»	» 10	95 40	»	» »
Obligations du Trésor.	450	»	» »	450	»	» »
Banque de France.	3630	»	45	3620	»	10
Crédit Foncier (estamp.)	1270	»	» »	1270	»	» »
Crédit Foncier colonial.	»	»	» »	»	»	» »
Crédit Agricole.	632 50	»	2 50	730	»	22 50
Crédit Industriel.	712 50	»	2 50	710	»	» 2 50
Crédit Mobilier.	755	»	10	770	15	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	947 50	»	2 50	945	»	2 50
Orléans (estampillé).	830	»	1 25	831 25	1 25	» »
Orléans, nouveau.	»	»	» »	»	»	» »
Nord (actions anciennes).	1060	»	7 50	1065	5	» »
Est.	506 25	»	1 25	505	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	»	2 50	895	»	5
Lyon nouveau.	»	»	» »	»	»	» »
Midi.	593 75	»	6 25	600	6 25	» »
Ouest.	522 50	»	7 50	527 50	5	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1655	»	12 50	1657 50	2 50	» »
Canal de Suez.	460	3 75	»	452 50	»	7 50
Transatlantiques.	472 50	»	2 50	475	2 50	» »
Emprunt italien 5 0/0.	65 55	»	» 25	65 80	» 25	» »
Autrichiens.	436 25	»	1 25	433 75	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	515	»	6 25	517 50	2 50	» »
Victor-Emmanuel.	303 75	»	2 50	306 25	2 50	» »
Russes.	»	»	» »	»	»	» »
Romains.	261 25	»	3 75	265	3 75	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	505	»	8 75	511 25	6 25	» »
Saragosse.	345	»	» »	341 25	»	3 75
Séville-Xérés-Séville.	167 50	»	5	162 50	»	5
Portugais.	231 25	»	1 25	227 50	»	3 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	315	»	»	313 75	»	»
Orléans.	302 50	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300	»	»	301 25	»	»
Ouest.	298 75	»	»	298 75	»	»
Midi.	297 50	»	»	297 50	»	»
Est.	301 25	»	»	302 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.